



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Aujourd'hui, lundi vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine (**arrivée à 20h39**) - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - LE PAUVRE Sylvie - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole -

Absente excusée : FRAYSSE Nicole - VERGNE Nathalie.

Absent(s) représenté(s) : VISTOUR Didier (pouvoir à GALOPPIN Véronique).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 35.

Présents : 15	Excusé(s) : 2	Absent(s) : 1	Procuration(s) : 1
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Véronique GALOPPIN

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance ;

1. Approbation du procès-verbal des séances des 16 juin et 22 juillet 2025 ;
2. **Finances** :
 - 2.1. Présentation des finances de la commune par M. Montourcy du SGC ;
 - 2.2. Actualisation des subventions aux associations 2025 ;
3. **Affaires générales** :
 - 3.1. SYDED – Approbation du RPQS 2024 de l'assainissement collectif de Calviac et de Sousceyrac ;
 - 3.2. Création d'une commission communale "attribution des logements" ;
 - 3.3. Modification du règlement de la cantine scolaire ;
4. **Développement territorial** :
 - 4.1. Projet éolien citoyen - Choix de l'AMO Juridique et financier ;
5. **Ressources humaines** :
 - 5.1. Création emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité ;
6. Compte rendu du travail des commissions ;
7. Questions diverses.

~~~~~

## **1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 16 JUIN ET DU 22 JUILLET 2025 :**

**Arrivée de Mme Nadine BENNET à 20h39.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 16</b> | <b>Excusé(s) : 2</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 1</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvés à l'unanimité.

## **2° FINANCES :**

### **2.1. PRÉSENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE PAR M. MONTOURCY DU S.G.C. :**

Ce sujet n'a nécessité aucune délibération.

Bilan : la commune possède une très bonne santé financière.

## 2.2. ACTUALISATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 :

### Délibération n°075 - ordre 01 du 22/09/2025

Il est précisé que ne prennent pas part au débat ni au vote de la subvention, en tant que membres du bureau de l'association concernée, les personnes suivantes :

- Pour Lacam d'Ourcet, Cap de Far : **GALOPPIN Véronique**

|         |    |      |    |        |   |
|---------|----|------|----|--------|---|
| Votants | 16 | Pour | 16 | Contre | 0 |
|---------|----|------|----|--------|---|

- Pour Ségala foot : **PIOTTE Marcel**

|         |    |      |    |        |   |
|---------|----|------|----|--------|---|
| Votants | 16 | Pour | 16 | Contre | 0 |
|---------|----|------|----|--------|---|

Toutes les subventions sont approuvées à l'unanimité des membres votants.

## 3° AFFAIRES GÉNÉRALES :

### 3.1. SYDED - APPROBATION DU RPQS 2024 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CALVIAC ET DE SOUSCEYRAC :

#### Délibération n°076 - ordre 02 du 22/09/2025

Approuvée à l'unanimité.

### 3.2. CRÉATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE "ATTRIBUTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX " :

#### Délibération n°077 - ordre 03 du 22/09/2025

Approuvée à l'unanimité. Désignation de 6 élus ; M. le Maire étant président d'office de la commission.

### 3.3. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE :

#### Délibération n°078 - ordre 04 du 22/09/2025

Approuvée à la majorité des votants. Mme Coraline MORAND s'abstient, Mme Ophélie ROUDERGUES vote contre.

## 4° DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

### 4.1. PROJET ÉOLIEN CITOYEN – CHOIX DE L'AMO JURIDIQUE ET FINANCIER :

#### Délibération n°079 - ordre 05 du 22/09/2025

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Madame Ophélie ROUDERGUES s'abstient).

## 5° RESSOURCES HUMAINES :

### 5°1- CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ :

#### Délibération n°080 - ordre 06 du 22/09/2025

Approuvée à l'unanimité.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 23 septembre 2025

Le Maire

Francis LABORIE